**LEXIQUE DU DROIT PUBLIC FRANÇAIS I.**

**(INSTITUTIONS POLITIQUES)**

**Dr. Zsuzsanna KOVÁCS**

Department of Foreign Languages (ELTE)

e-mail: [kovacs.zsuzsanna@ajk.elte.hu](mailto:kovacs.zsuzsanna@ajk.elte.hu)

**(2x90 minuntes/week!)**

Ce cours de français langue étrangère de spécialité est organisé le premier semestre de l’année académique pour les étudiants en droit hongrois. Les étudiants Erasmus sont aussi acceptés en fonction du nombre des places disponibles. Un niveau intermédiaire de la langue française est requis. Les étudiants français peuvent être également admis à ce cours. L’inscription a lieu en début septembre. Pour les inscrits la participation aux cours (2x2 heures par semaine) est obligatoire.

Ce cours se propose d’étudier le fonctionnement des institutions politiques françaises, d’aider les étudiants à apprendre les notions de base en droit public, à améliorer leur maîtrise de la langue française juridique à travers des textes, des exercices de différents types. Les étudiants seront amenés à comparer les institutions françaises avec celles de leur pays sous forme d’essai ou de présentation orale. Pendant le cours nous aborderons également des sujets d’actualité de la vie politique française. Pour les étudiants français des exercices spéciaux sont prévus. A la fin du cours il y a un test.

Nous utilisons le manuel rédigé pour ce cours qui se compose des thèmes suivants:

1. Le président de la République
2. Le Gouvernement
3. L'Assemblée nationale
4. Le Sénat
5. Les textes législatifs et réglementaires
6. Les scrutins
7. Le Conseil constitutionnel
8. La commune
9. Les départements
10. Les régions

##### 